



Demande de matériel pour PARTICULIER

*Toutes les réservations doivent se faire en en mairie, au minimum 1 mois avant la date souhaitée.
Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée, selon les disponibilités du matériel.*

Contact réservation : reservations@stthurial.fr – 02 99 85 32 72

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Nom - Prénom : _____

Tel : _____

Adresse : _____

Mail : _____

INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION

Date : _____

INFORMATIONS SUR LE MATÉRIEL

➤ **Tarifs et facturation en cas de dégradation du matériel :**

| Matériel ou équipement | Quantité disponible | Tarif de location | Quantité souhaitée | Quantité accordée | Facturation maximum si dégradation |
|---|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------|------------------------------------|
| Table en bois pliante festive - 2.20m x 0.70m | 20 | 3€/pièce | | | 150€ |
| Banc pour tables en bois festive - 2.20m | 40 | 1€/pièce | | | 50€ |

La dégradation du matériel pourra être constatée par les services de la mairie du retour du matériel jusqu'à son utilisation suivante par un autre loueur même sans état des lieux.

En cas de dégradation du matériel emprunté, vous serez facturés selon la tarification en vigueur comme indiqué sur le tableau ci-dessus et le formulaire de demande de matériel.

➤ **Facturation en cas de matériel rendu sale :**

Le matériel loué ou emprunté doit être rendu propre. Dans le cas contraire, une facturation pourra être appliquée en fonction du temps passé pour le nettoyage (sur la base du coût horaire chargé d'un agent communal).

Rappel de sécurité : nous rappelons que la sécurité du matériel et de sa pose incombent au monteur du matériel loué, ainsi que sa fixation et son lestage, sous réserve des conditions météorologiques et de leur évolution.

Le preneur doit fournir :

- **Une pièce d'identité,**
- **Un justificatif de domicile de moins de 6 mois,**
- **Une attestation d'assurance responsabilité civile et dommages.**

RECUPERATION ET RESTITUTION DU MATERIEL

Vous devrez contacter le responsable des services techniques au 06 24 28 53 63 – respservtech@stthurial.fr la semaine précédant la réservation pour définir les modalités de retrait et de restitution du lundi au vendredi hors férié sur le site de stockage du matériel.

A Saint-Thurial, le/...../.....
Signature

Cadre réservé à la mairie

Demande reçue en mairie le :

par courrier / mail / accueil mairie (*Rayer les mentions inutiles*)

Transmis aux services techniques le :

Réponse faite au demandeur le :

Détail de la réponse :